



Cave vidée sans en être avertie

Par **Kangourou13**, le **02/02/2009** à **11:48**

Bonjour,rrnL'ancien beau fils de ma tante nous a permis d'occuper la cave d'un de ses studios qu'il louait a des etudiants (qui n'avaient eux aucun besoin de cave).rnIl a vendu son studio il y a 2 mois environ, et nous n'avons pas été prévenues par personne.rnJe precise que nous n'avons fait de contrat écrit.rnNous sommes allées dans cette cave pour récupérer des objets, et nous avons constaté qu'elle avait été vidée complètement (par l'ex beau fils, information confirmée après discussion avec la nouvelle propriétaire).rnCette cave contenait des objets de grande valeur sentimentale, nous a avons de serieuses raisons de penser que tout a été jeté, et non entreposé ailleurs.rnL'ancien beau fils de ma tante ne décroche pas, fuit très clairement la discussion.rnNous allons porter plainte, quel est le recours éventuel, pour le faire parler dans un premier temps? Peut il vider la cave de nos objets (qu'il nous avait proposé de stocker la) sans nous prévenir, puis tout jeter???

rrnMerci